CONCOURS DE PLAIDOYERS DU COLLÈGE DE DROIT 2024

CONCOURS DE PLAIDOYERS DU COLLÈGE DE DROIT 2024

10 juin 2024

Centre Vaugirard – Salle de conférences
391, rue de Vaugirard – 75015 Paris

La quatrième édition du concours de Plaidoyers du Collège de droit aura lieu le lundi 10 juin 2024.

Après les éliminatoires de la journée, la finale se tiendra à 18h00 dans la salle de conférences du centre Vaugirard.

Elle opposera les meilleurs orateurs.

Le jury sera présidé par Stéphane BRACONNIER, président de l'université.

Le concours de Plaidoyers du Collège de droit est un concours d'art oratoire dont la particularité est qu'il permet aux étudiants de s'affronter dans des procès fictifs inspirés de romans.

Cette année, l'équipe pédagogique a sélectionné trois romans :

> *L'île* de Robert MERLE
> *Le maître des illusions* de Donna TARTT
> *La Recherche de l'absolu* de Honoré de BALZAC

Des prix seront remis aux meilleurs orateurs.

Le concours de Plaidoyers du Collège de droit est placé sous la responsabilité pédagogique du Professeur Nicolas CORNU-THÉNARD.

Par ailleurs, comme l'an passé, le Collège remettra à l'occasion de la finale du concours de plaidoyers, un ou deux prix aux meilleures copies du concours d'articles du Collège de droit (L1-L3) et de l'École de droit (M1-M2).

Accès libre sur inscription préalable par courriel pour le public non inscrit au Collège de droit, avant le 6 juin.

CONCOURS DE PLAIDOYERS



© Adobe Stock

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
pour le public non inscrit
au Collège de droit avant le 6 juin

+ D'INFOS assas-universite.fr

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

Collège de droit

FINALE DU CONCOURS DE PLAIDOYERS DU COLLÈGE DE DROIT

LUNDI 10 JUIN 2024
18 H

CENTRE VAUGIRARD 1
Salle de conférences
391 rue de Vaugirard 75015 Paris